



MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours externe BAC + 3 du CAPES : Histoire et géographie

Cafep-Capes

Section : Histoire et géographie

- 1) Exemple de sujet pour la première épreuve d'admission :
histoire
- 2) Attendus de l'épreuve
- 3) Extrait de l'arrêté du 17 avril 2025

Les épreuves des concours externes du (concours concerné : Capes et du Cafep) BAC +3 sont déterminées dans [l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré](#), publié au Journal Officiel du 19 avril 2025, qui fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le schéma des épreuves.

Les transformations des modes de production au xix^e et début xx^e siècle en France

Ce dossier vous propose six documents portant sur :

- Document n°1 : *Qu'est-ce que l'industrie ?*
François Jarrige, Les collections de L'Histoire n°91, 2021, p. 6-9.
- Document n°2 : *Forgeage au marteau-pilon dans les ateliers d'Indret de l'arbre coudé d'une frégate à hélice de 600 chevaux,*
François Bonhommé, v. 1865, huile sur toile, 125 x 220 cm, Écomusée, Creusot.
- Document n°3 : Tableau des productions de houille et de lignite de 1860 à 1913,
La sidérurgie française (1864-1914), Comité des forges de France, 1914, p.21.
- Document n°4: *Mes mémoires ou 59 années d'activité industrielle, sociale et intellectuelle d'une ouvrière : 1876-1935,*
Jeanne Bouvier, Maspero, Paris, 1983, p. 56-62.
- Document n°5 : Le Creusot – Résumé,
Les Grandes usines de France : tableau de l'industrie française au XIX^e siècle, Turgan, Julien, A. Bourdilliat, Paris, 1866, p. 65-67.
- Document : n°6 a. Reproduction d'une vue de l'usine Christofle de Saint-Denis,
H. Godin, 1876.
b. *Vue en coupe de l'usine de Paris,*
Usine Christofle, Saint-Denis (Musée Christoffle), sans date.

Document n°1 – Qu'est-ce que l'industrie ? François Jarrige, Les collections de *L'Histoire* n°91, 2021, p. 6-9.

« [...] 1800-1850, LES DÉBUTS

Au XIX^e siècle le mot « industrie » évolue progressivement pour désigner la pratique d'une activité manuelle puis, de plus en plus, l'ensemble des secteurs d'activité fondés sur la transformation des matières premières au moyen de grandes machines productives puissantes dans un cadre de plus en plus concentré. Après les troubles politiques et les guerres incessantes de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle, l'industrie devient peu à peu une promesse de paix et d'abondance. De nombreux savants, ingénieurs, industriels et économistes poussent à l'essor d'une représentation nouvelle, positive, de l'industrie, désormais porteuse d'avenir et ramenée à la grande production au moyen des techniques modernes dont la machine à vapeur devient l'emblème.

Peu de temps après la chute de l'Empire, l'ancien ministre et industriel Chaptal définit le « *régime industriel* » comme « *le moteur premier* » qui doit « *désormais régler les intérêts de ce monde* » ; l'industrie sera l'outil des desseins du Créateur *via* la domestication d'une nature hostile qu'il s'agit de dompter.

[...] Pourtant, durant la première moitié du XIX^e siècle, la grande industrie demeure encore l'exception alors que la petite production artisanale et à domicile reste fondamentale. Mais la Grande-Bretagne, et ses vastes filatures mécanisées, attire tous les regards. Sa prééminence, spectaculairement mise en scène lors de la première Exposition universelle organisée à Londres dans le Crystal Palace en 1851, inaugure l'âge industriel. En 1870 le pays assure à lui seul 23 % de la production industrielle mondiale avec seulement 2 % de la population de la planète.

1850-1900, L'ESSOR

En dépit des interrogations persistantes, un consensus s'élabore autour du culte de l'industrie avec l'essor de l'industrialisation en Europe de l'ouest après 1850. C'est le résultat d'un travail acharné qui vise à faire de l'industrie le seul destin possible et pensable des sociétés humaines. La fascination s'étend parmi les libéraux et les réformateurs socialistes, même si chacun imagine des mécanismes pour tenter de réguler l'expansion industrielle ou atténuer ses menaces. Cela passe par le marché et le libre-échange pour les uns, par la collectivisation des moyens de production pour les autres. Mais, dans les deux cas, l'obsession pour la production industrielle devient le moteur principal des visions de l'avenir. C'est alors que s'impose l'expression de « révolution industrielle » pour rendre compte du caractère brutal et radical du processus en Europe [...].

Après 1860 des groupes industriels de plus en plus puissants voient le jour, à l'image des Schneider en France ou des Krupp en Allemagne dans le domaine sidérurgique et mécanique ; les volumes de production augmentent, soutenus par la généralisation des réseaux ferroviaires qui accroissent les mobilités et diminuent les coûts de transport. À la fin du XIX^e siècle la grande industrie — qui s'incarne dans les secteurs textile, charbonnier et sidérurgique — est devenue le symbole de la société moderne, source et justification de l'ascendant que l'Europe impérialiste exerce sur le reste du monde.

1900-1970, L'APOGÉE

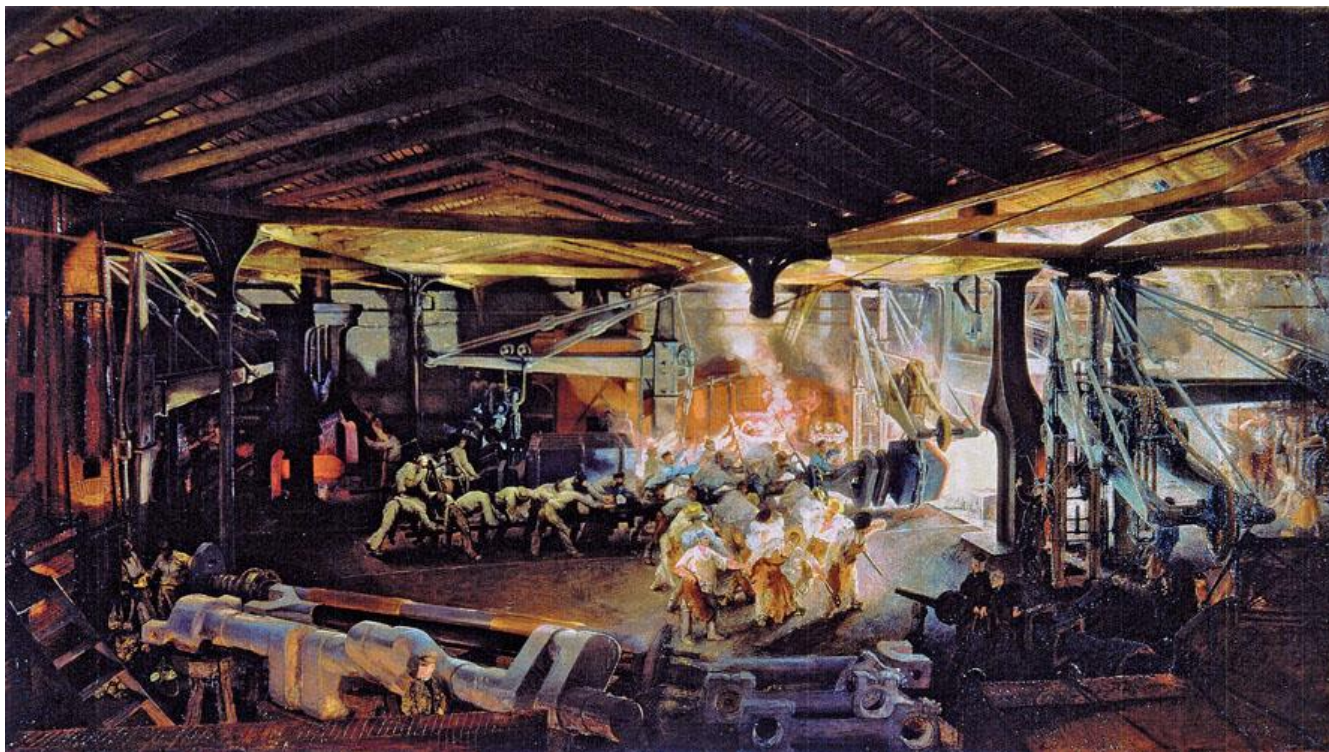
Au début du XX^e siècle l'industrie s'affirme en Europe comme aux États-Unis. Les hiérarchies industrielles se sont néanmoins recomposées au détriment du Royaume-Uni, qui perd sa suprématie au profit des États-Unis et de l'Allemagne : en 1913, le Royaume-Uni ne produit par exemple plus que 10 % de l'acier mondial, contre 36 % en 1875.

Après 1890 certaines entreprises deviennent « multinationales », c'est-à-dire qu'elles installent leurs activités productives à l'étranger au lieu d'exporter leurs productions, accélérant l'influence de l'industrie dans le monde. Elles sont 37 aux États-Unis, vers 1914, qui cherchent notamment à contrôler les circuits d'approvisionnement des matières premières, comme les gisements de pétrole exploités par la Standard Oil en Roumanie ou au Mexique.

C'est dans ce contexte qu'émerge le mot « industrialisation », qui se retrouve lui aussi dans la plupart des langues européennes avec un sens proche [...] met l'accent sur un processus, plus que sur la description d'une situation donnée, et vise à penser l'extension et l'intensification des activités industrielles dans l'espace. Partout, l'industrialisation en vient à désigner la période historique au cours de laquelle la production industrielle dépasse la production agricole, entraînant en retour des changements sociaux, culturels et politiques profonds. Enfin, l'industrialisation désigne également le fait de rendre industriel un produit, un procédé ou une technique, c'est-à-dire de permettre sa reproduction à grande échelle.

Durant « l'âge des extrêmes » (1914-1945) l'industrie, mise à mal par les crises économiques et politiques à répétition, est cependant sans cesse relancée par les promesses de puissance et d'expansion et s'affirme au cœur des politiques publiques : c'est elle qui doit apporter la victoire grâce à une mobilisation totale de la société, elle aussi qui doit résoudre les tensions socio-politiques en procurant bien-être et confort aux populations. [...] »

Document n°2 – Forgeage au marteau-pilon dans les ateliers d'Indret-de-l'arbre coudé d'une frégate à hélice de 600 chevaux, François Bonhommé, v. 1865, huile sur toile, 125 x 220 cm, Écomusée, Creusot.



Document n°3 – Tableau des productions de houille et de lignite de 1860 à 1913, *La sidérurgie française (1864-1914)*, Comité des forges de France, 1914, p.21.

Extraction de houille et de lignite (en milliers de tonnes métriques)

Pays / Années	1860	1870	1880	1890	1900	1906	1910	1921	1912	1913
États-Unis	13 265	29 996	64 914	143 256	244 875	356 599	454 945	450 209	484 762	513 059
Royaume- Uni	81 323	111 760	149 320	184 519	228 783	239 907	265 665	276 242	264 585	290 000
Allemagne	16 731	34 003	59 118	89 991	149 788	173 811	222 375	234 521	250 435	275 986
Autriche- Hongrie	—	8 356	14 800	27 507	39 108	42 454	47 751	48 665	51 669	—
France	8 304	13 330	19 862	26 083	33 404	35 928	38 330	39 290	41 145	40 922
Belgique	9 611	13 697	16 867	20 566	25 463	25 348	23 917	23 054	22 972	22 858
Extraction mondiale	135 000	215 000	330 000	515 000	770 000	950 000	1 170 000	1 190 000	1 240 000	1 340 000

Document n°4 – Mes mémoires ou 59 années d'activité industrielle, sociale et intellectuelle d'une ouvrière : 1876-1935, Jeanne Bouvier, Maspero, Paris, 1983, p. 56-62.

« J'étais à la porte de la fabrique avant l'heure ; j'avais si grand-peur d'être en retard ! Enfin cinq heures sonnent et les portes s'ouvrent. Les ouvrières s'engouffrent dans l'atelier ; je les suis, mon coeur bat d'émotion, je suis troublée par ces changements successifs : hier encore dans la maison où s'est écoulée mon enfance, le départ de notre petit village, l'arrivée dans celui-ci qui, pour moi, est plein d'inconnu ; je suis dans un monde nouveau ; me voici dans un atelier avec une cinquantaine d'ouvrières.

En entrant mes yeux sont attirés par tout ce qui m'entoure, le bruit des machines, le bruit des *tavelles* (dévidoirs sur lesquels sont enroulés les écheveaux de soie) ; la contremaîtresse m¹e place sous la surveillance d'une ouvrière pour qu'elle me montre les différentes opérations du dévidage de la soie. Je l'écoute très attentivement ; de temps à autre je me détourne pour voir ce qui se passe derrière moi. Lorsque enfin, huit heures sonnent, les ouvrières se précipitent hors de l'atelier ; je les suis.

Aussitôt dehors, je pars au pas de gymnastique jusque chez ma mère ; elle était anxieuse de savoir quelle impression j'allais rapporter de mes débuts dans cette fabrique. Lorsqu'elle me voit elle me dit :

« Eh bien, comment ça a marché ce matin ?

— Ça a bien marché.

— Est-ce bien difficile, ce qu'on t'a fait faire ?

— Oh ! c'est bête comme chou. On fait comme ça pour trouver le bout, puis lorsqu'on l'a trouvé il faut l'ajouter à celui qui est enroulé sur le *roquet* (grosse bobine) ; il faut faire un nœud comme ça... (Je lui montrais les gestes.) Puis il faut bien arrondir la tavelle avec les ligaments pour que la *flotte* (l'écheveau) puisse se dévider sans casser le fil. »

L'impression de cette première matinée était bonne ; je repartis aussitôt que j'eus mangé ma soupe, et j'arrivai encore bien avant l'ouverture des portes. Ainsi commença ma vie d'ouvrière. Je ne me plaignais pas ; je savais que la misère était entrée chez nous et que ma journée de 13 heures de présence à l'atelier allait m'être payée 50 centimes.

Une loi a été votée en 1840 interdisant de faire travailler plus de huit heures les enfants au-dessous de 12 ans, mais elle n'a jamais été appliquée ; c'est pourquoi je travaillais 13 heures, soit 5 heures de trop.

Lorsque, la première quinzaine écoulée, je reçus ma première paye de 6 francs, je la serrai dans ma main de peur de la perdre : j'étais fière d'apporter à ma mère le produit de mon travail.

[...] Lorsque nous fûmes installés dans cette mesure, la misère ne nous quitta pas. J'étais obligée de travailler en dehors de la fabrique, ma journée de treize heures terminée. Je faisais des travaux au crochet, et passais souvent les nuits. J'en ai passé, des nuits et des nuits à travailler pour qu'il y ait du pain à la maison. Malgré ces nuits sans sommeil, le pain manquait souvent. [...] Malgré toutes ces tortures, je continuais à travailler jusqu'à quatre heures et demie du matin, heure à laquelle je me préparais pour retourner à la fabrique.

A huit heures on sortait de la fabrique pour aller déjeuner. Je me rendis précipitamment à la maison pour terminer mon travail. [...] La dame me paya sept francs de façon, ainsi qu'elle l'avait promis. [...]

J'ai passé encore bien des mauvais jours. Je travaillais très bien à la fabrique, mais je n'étais presque jamais augmentée. Ma mère, qui était toujours à court d'argent, se fâchait alors au point de me battre. Elle croyait que je ne travaillais pas sérieusement et elle me traitait de paresseuse. Je ne pouvais pas supporter cette injure, je lui disais que je travaillais bien, mais elle ne me croyait pas. Lorsqu'un jour de paye je n'étais pas augmentée, et qu'à son habitude le contremaître me répondait qu'il m'augmenterait la quinzaine suivante, je pensais à la réception de ma mère. Lasse d'être toujours battue et de n'être jamais augmentée, je pris la résolution d'aller m'embaucher dans une autre fabrique ; je me présentai et je fus prise avec une augmentation de six francs par quinzaine.

Le lundi suivant, mon absence ayant été remarquée par le contremaître, on lui dit que j'avais quitté la fabrique parce qu'il ne m'augmentait-jamais. Il m'envoya chercher en me faisant dire qu'il m'augmenterait de six francs par quinzaine. Voilà l'explication de tout cela : le contremaître demandait des augmentations au patron, qui les accordait, mais il les gardait pour lui ; c'est une façon de s'enrichir. Pendant que de pauvres petites malheureuses comme moi enduraient la misère et recevaient des coups, lui conservait l'argent. En effet, s'il n'avait pas possédé l'augmentation, il lui aurait fallu l'autorisation du patron pour m'augmenter.

[...] Nous retournions chez mon grand-père, qui ne fut pas très heureux de voir arriver tout ce monde. C'était la saison des travaux des champs, où je fus employée comme manœuvre.

Quand vint l'hiver, les travaux des champs terminés, j'allai travailler dans une fabrique de soie, à quelques kilomètres de chez mon grand-père (à Saint-Rambert-d'Albon). Je partais de chez mon grand-père le dimanche soir pour revenir le samedi soir. J'emportais de quoi manger toute la semaine.

A la fabrique on servait la soupe matin et soir, mais quelle soupe ! Les chiens refusaient de la manger tant elle était mauvaise. Nous étions également couchées, mais couchées dans des conditions déplorables. Les lits étaient faits de quatre planches clouées ensemble, un sac de copeaux comme matelas, à peine de couverture, des draps presque jamais lavés. Le dortoir : un grenier non plafonné ; les tuiles étaient au-dessus de notre tête et lorsqu'on s'asseyait sur le lit la tête les touchait. »

Document n°5 – Le Creusot – Résumé, *Les Grandes usines de France : tableau de l'industrie française au XIXe siècle*, Turgan, Julien, A. Bourdilliat, Paris, 1866, p. 65-67.

« Le résultat matériel de tous les efforts du Creusot, est la production de cent mille tonnes de fer par année, dont soixante mille de rails, dix mille de tôle, trente mille de fers marchands ; plus de cent vingt locomotives, des vaisseaux, des ponts, des machines de toute sorte, le tout réuni donnant en valeur vénale la somme énorme de trente millions de francs. Le personnel soumis à la haute direction de M. Schneider, appuyé sur M. A. Deseilligny, son gendre, et sur M. Henri Schneider son fils, est commandé par des ingénieurs du plus grand mérite, qui, loin de rester dans les sphères de la théorie pure, portent leur attention constante sur les plus petits détails de la pratique.

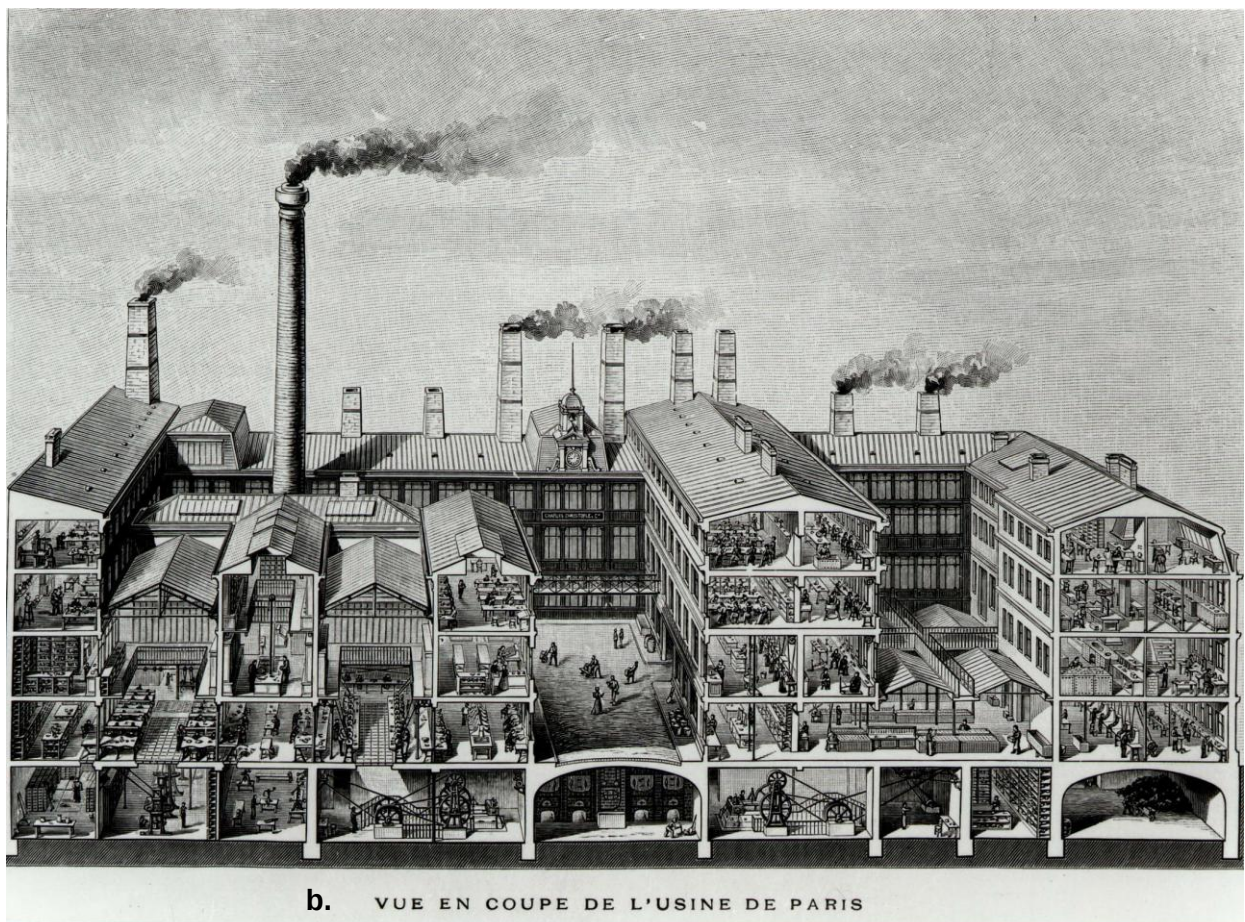
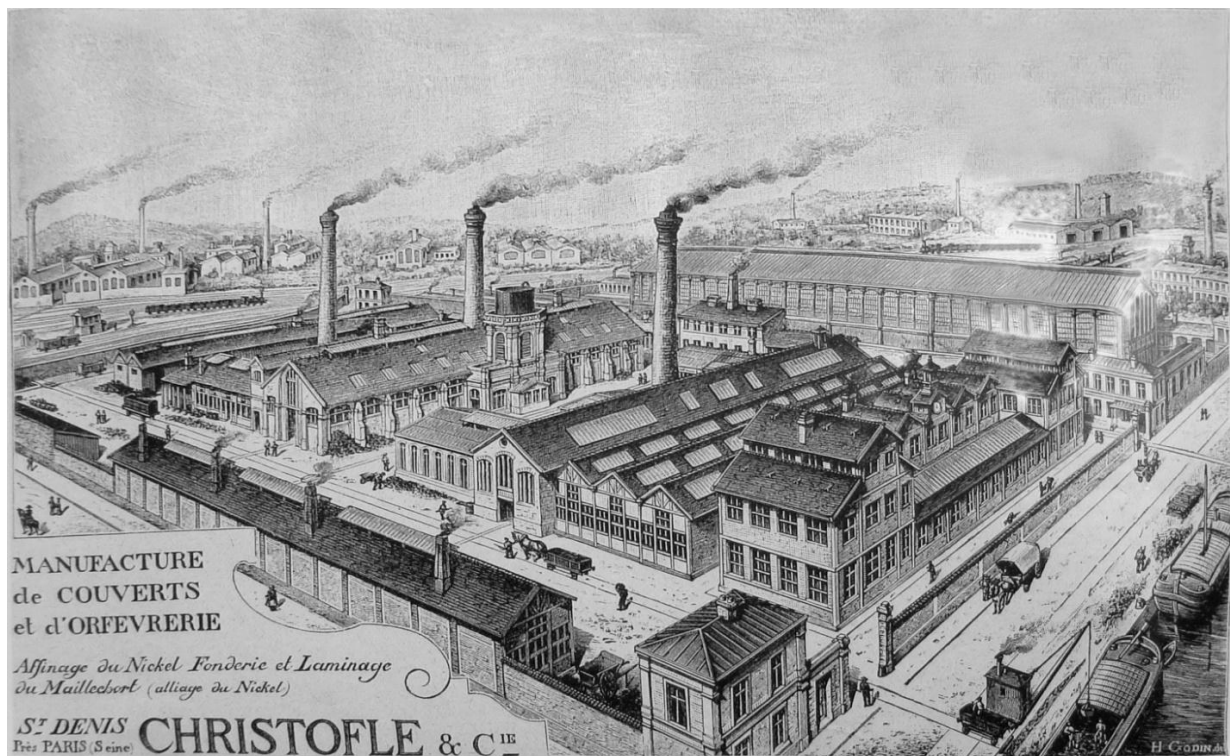
Sous leurs ordres travaillent plus de dix mille cinq cents ouvriers : — 650 aux hauts fourneaux, — 1350 à la houillère, — 3000 aux forges, — 2500 à la construction, — 1200 aux mines de fer, — 200 à Perreuil, — 200 à la briqueterie, — 900 aux chemins de fer et au service des différentes voies qui sillonnent l'usine. Nous ne comptons pas les ouvriers terrassiers, manœuvres et autres, enrôlés accidentellement.

Comme nous l'avons dit en commençant cette élude, M. Schneider ne s'est pas trouvé quitte envers ce nombreux personnel si laborieux et si dévoué, en lui payant un salaire, mais il a voulu attirer l'instruction aux enfants, les secours aux malades et aux blessés, une retraite aux vieillards et aux infirmes. L'instruction publique est représentée par un directeur et dix instituteurs : les écoles sont établies dans les bâtiments appartenant à M. Schneider et Ce, ils comprennent neuf classes dont les élèves reçoivent une instruction en rapport avec les besoins de l'industrie à laquelle ils sont destinés : géographie, grammaire, arithmétique, géométrie, dessin, physique et chimie. Chaque année ces écoles fournissent des élèves aux écoles d'arts et métiers ; les sujets les mieux placés aux compositions de sortie à la fin de chaque année, entrent dans les bureaux de l'usines soit comme dessinateurs, soit comme employés, les autres sont reçus dans les différents ateliers du Creusot. Depuis deux ans, des cours d'adultes ont été ouverts et sont fréquentés par plus de deux cent cinquante auditeurs. Le service de santé comprend un chirurgien et trois médecins donnant leurs soins aux blessés ou aux malades, soit à l'hôpital, soit chez eux. Les ouvriers, employés de l'usine participent tous à la caisse de prévoyance dont les revenus assurent le service médical, et les secours en médicament non-seulement pour eux mais encore pour leur famille.

Une bibliothèque, amplement garnie d'ouvrages scientifiques et littéraires est, moyennant un franc cinquante par an, à la disposition des ouvriers. Un orphéon, une musique instrumentale de cinquante exécutants s'augmenteront encore de l'influence des encouragements.

Un marché très-bien approvisionné fournit abondamment aux besoins de la population dont le bien-être s'accroît chaque jour. Le résultat le plus visible de ce bien-être est la construction récente du nouveau quartier élevé par les ouvriers sur leurs économies, quarante et une rues occupant une surface de plus de six hectares ont été créées ; huit cents maisons viennent d'être construites, représentant un chiffre de plus de quatre millions de francs. La compagnie a favorisé cet emploi de l'épargne en vendant à des ouvriers, à des conditions de faveur et à des prix réduits, le terrain qui lui appartenait, et dont elle avait tracé le lotissement. »

Document n°6 – a. Reproduction d'une vue de l'usine Christofle de Saint-Denis, H. Godin, 1876.



Usine Christofle, Saint-Denis (Musée Christoffle), sans date.

Les attendus de la première épreuve d'admission

1. Le déroulé de l'exposé disciplinaire :

Premier temps : le candidat présente un exposé durant 20 minutes en s'appuyant sur trois ou quatre documents de son choix, proposés dans le dossier documentaire.

Deuxième temps : lors d'une reprise, le jury échange avec le candidat sur son exposé et sur les documents choisis.

Dans un dernier temps, le candidat, avec le jury, approfondit et élargit le sujet.

2. Dans son exposé, le candidat :

- propose une problématique ;
- construit un plan pour y répondre ;
- s'appuie sur trois ou quatre documents extraits du dossier documentaire ;
- justifie ses choix de documents, les présente, les explicite et en montre les limites ;
- apporte d'autres connaissances témoignant d'une culture générale historique ;
- s'appuie sur des notions au cœur de la discipline.

La problématique, le plan, les documents choisis sont présentés au jury durant l'épreuve à l'aide d'un diaporama.

Le candidat peut y associer une bibliographie (facultative).

3. Dans le dernier temps de l'exposé, à la suite de la reprise par le jury, le candidat :

- répond à des questions de repérage en lien avec le thème au programme du sujet proposé ;
- ouvre, à l'invitation du jury, sur d'autres thèmes ou repères proches en lien avec le sujet proposé.

4. Plusieurs capacités sont particulièrement attendues par le jury :

- la maîtrise de la langue française écrite et orale ;
- la maîtrise des notions et concepts de la discipline ;
- la culture générale historique ;
- la capacité d'écoute, d'analyse et de raisonnement ;

Réglementation de la première épreuve d'admission

Extrait de l'annexe de l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, publié au Journal Officiel du 19 avril 2025.

Epreuves d'admission

1° Première épreuve d'admission.

L'épreuve consiste en un exposé disciplinaire suivi d'un échange avec le jury. Elle s'organise en deux temps:

- un exposé disciplinaire en histoire ou en géographie sur un sujet portant sur l'une des questions du programme. Des documents sont fournis en appui du sujet pour aider la construction de la réflexion ou la présentation du propos;
- un échange avec le jury en lien avec l'exposé dans le cadre de l'ensemble du programme du concours. L'épreuve a pour objet d'apprécier la capacité du candidat à structurer sa réflexion et à présenter son propos.

Elle vise également à évaluer ses qualités d'expression orale et ses capacités d'interaction avec le jury.

Durée de la préparation: quatre heures.

Durée de l'épreuve: une heure (exposé: vingt minutes, échange: quarante minutes).

Coefficient 5.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.